



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES
FINANCES PUBLIQUES**

N° Spécial

21 septembre 2020

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DDFIP du 21 septembre 2020

SOMMAIRE

Arrêté	Date	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES	Page
DDFIP N° 2020-114	01.09.2020	Arrêté portant délégation de signature du comptable de la trésorerie municipale d' ISSY-VANVES	3

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES

Arrêté DDFIP n°2020-114 portant délégation de signature du comptable de la trésorerie municipale d' ISSY-VANVES

Le comptable du centre des finances publiques d' ISSY-LES-MOULINEAUX et VANVES

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 1617-5 ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment son article L. 257 A ;

Arrête :

Art. 1^{er} – Délégation de signature est donnée à l'effet de signer au nom du comptable l'ensemble des actes relatifs au recouvrement des produits locaux, notamment les actes de poursuite, les déclarations de créances relatives aux procédures collectives ou aux procédures de surendettement et de rétablissement personnel, les requêtes ou mémoires devant les tribunaux, aux agents exerçant leurs fonctions au centre des finances publiques d' ISSY - VANVES dont les noms suivent :

Monsieur COAT Pierre-Yves ;
Madame WAGNER Sarah ;
Madame PIERRE-GABRIEL-GUEGAN Raymonde ;
Madame PERE Crystel ;
Madame Isabelle LAROCQUE.

Art. 2 – La présente délégation annule et remplace celle du 1^{er} mars 2018.

Art. 3 – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture des Hauts de Seine.

Fait à Issy-les-Moulineaux le 1^{er} septembre 2020

Le comptable des finances publiques
d'Issy-les-Moulineaux et Vanves

Aïcha ZADVAT

Inspectrice Divisionnaire hors classe
des finances publiques

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>